

UE 3 : METTRE EN OEUVRE DES RÈGLES ET DES NORMES EN



ECTS
6 crédits



Composante
École de
management
de la
Sorbonne
(EMS)



Période de
l'année
Automne

Liste des enseignements

À choix 22 Matière 36.0 Matière 36.0 Il est aujourd'hui évident que tout étudiant en management doit être formé au big data et à ses algorithmes devenus essentiels dans toutes les entreprises. Pour certains masters MSI ou S2IE, c'est même au centre de la formation. À l'instar des cours de nombreuses formations en management, ce cours exposera les enjeux, les opportunités, les menaces et les conséquences du big data pour le management des entreprises. Cependant, au-delà des simples discours simplistes sur le sujet, il s'agit de donner aux étudiants une réelle opportunité d'approfondissement pratique du sujet. Après avoir suivi ce cours, les étudiants seront capables de dialoguer avec des ingénieurs au sein d'équipes de 'data scientists' pluridisciplinaires. Ils maîtriseront toutes les bases du langage R. Ils seront capables de réaliser concrètement des algorithmes comme ceux utilisés dans les systèmes de recommandations des GAFAs, ou de prévoir les achats des consommateurs par des arbres de décision, des forêts aléatoires ou des modèles bayésiens. Un projet de groupe sera conduit sous la supervision du professeur pour le compte d'une entreprise. Ce sera typiquement une 'market basket analysis' pour un commerce. Il fera l'objet d'un rendu. Cette étude sera valorisée dans le CV à côté de la connaissance acquise de R. Le cours est assuré par le recteur Alexandre Steyer, physicien normalien de la rue d'Ulm et ingénieur des télécommunications. Le cours ne demande aucune connaissance spécifique préalable. Matière 36.0 Ce cours vise à présenter aux étudiants les principaux enjeux juridiques et l'impact des règles de concurrence sur l'activité de l'entreprise : Quels sont les comportements autorisés dans un environnement concurrentiel et quelles sont au contraire les pratiques qui exposent l'entreprise à un risque de sanction ? Quelles sont les autorités auxquelles les entreprises ont affaire, et quels sont leurs pouvoirs d'enquête et de sanction ? Ces questions sont en lien direct avec l'actualité : Dieselgate, entente sur le marché des changes (Forex), sanctions de Google par la Commission européenne pour abus de position dominante concernant le système d'exploitation Android et le comparateur de prix Google Shopping, impacts de la crise liée au coronavirus... La première partie du cours est consacrée au « droit dur » de la concurrence, qui protège le libre jeu de la concurrence indispensable dans une économie de marché. Y sont étudiés les enjeux attachés à la répression des pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus de position dominante) et au contrôle des concentrations. La seconde partie présente les règles qui permettent de protéger les entreprises contre leurs concurrents, notamment contre les pratiques déloyales des concurrents et contre les abus qui peuvent exister lorsque les rapports de forces sont déséquilibrés lors de la négociation contractuelle (par exemple dans la grande distribution). Matière 52.5 Le cours de droit du travail est destiné aux salariés, puis aux managers que deviendront les étudiants de l'Ecole de Management de la Sorbonne. Or un manager entretient rarement des rapports d'affection avec le Droit du travail : il lui semble d'une complexité inouïe, entravant son quotidien sans véritablement protéger ses collaborateurs. Paraphrasant Montalembert évoquant la politique, on pourrait même écrire « Vous avez beau ne pas vous occuper de droit du travail, le droit du travail s'occupe de vous tout de même ! » Ainsi, en cas de sérieux problèmes avec votre entreprise : une rupture conventionnelle homologuée, est-ce une bonne idée ? Signer une transaction, c'est mieux ? Sinon, quel juge saisir ? Pour quels résultats ? Dans combien de temps ? Plus généralement, dans notre monde qui se juridicise chaque année davantage, connaître un minimum de Droit fait aujourd'hui partie de la culture générale d'un citoyen voulant comprendre le monde qui l'entoure. Le plan du cours (et le déroulement des TD obligatoires), suit donc la vie d'un jeune embauché dans une entreprise privée française : embauche, exécution du contrat de travail, ruptures de contrat. Matière 4.024.0 Matière 52.5